

Exercice 59 page 279

On commence par déterminer le coefficient multiplicateur de l'évolution donnée ( C1) puis on calcule le coefficient multiplicateur de l'évolution réciproque (C2) et on en déduit le pourcentage .

- a) Augmentation de 24% :  $C1 = 1,24$  donc  $C2 = \frac{1}{1,24} = 0,806$  donc l'évolution réciproque est une diminution de 19,4 %
- b)  $C1 = 0,93$  donc  $C2 = \frac{1}{0,93} = 1,075$  donc augmentation de 7,5 %
- c)  $C1 = 1,0056$  donc  $C2 = \frac{1}{1,0056} = 0,994$  donc diminution de 0,6 %
- d)  $C1 = 0,55$  donc  $C2 = \frac{1}{0,55} = 1,818$  donc augmentation de 81,8 %

Exercice 60 page 279

La TVA est une taxe donc on est en présence d'une augmentation de coefficient multiplicateur 1,2

On a donc  $HT = \frac{642}{1,2} = 535$  euros

Exercice 61 page 279

Les trois baisses successives correspondent à une baisse globale de coefficient multiplicateur :  $0,9^3 = 0,729$

Pour revenir à la fréquentation initiale , il faudrait donc une augmentation de coefficient multiplicateur  $C2 = \frac{1}{0,729} = 1,37$  .

Or on a déjà une hausse de coefficient multiplicateur 1,12

Le coefficient multiplicateur de la nouvelle hausse nécessaire est donc  $\frac{1,37}{1,12} = 1,223$

Il faut donc une deuxième hausse de 22,3 %